

Nomenclature des catégories socioprofessionnelles
pour le répertoire national des élus et les candidatures

Code CSP	64 rubriques	9 familles	
1	agriculteurs - propriétaires exploitants	professions agricoles	
2	salariés agricoles		
3	marins (patrons)		
4	marins (salariés)		
5	industriels - chefs d'entreprise	professions industrielles et commerciales	
6	administrateurs de sociétés		
7	agents d'affaires		
8	agents immobiliers		
9	commerçants		
10	artisans		
11	entrepreneurs en bâtiment		
12	propriétaires		
13	ingénieurs		salariés du privé
14	agents techniques et techniciens		
15	contremaîtres		
16	représentants de commerce		
17	agents d'assurance		
18	cadres supérieurs (privé)		
19	autres cadres (privé)		
20	employés (secteur privé)		
21	ouvriers (privé)		
22	assistantes sociales		
23	salariés du secteur médical	professions libérales	
24	médecins		
25	chirurgiens		
26	dentistes		
27	vétérinaires		
28	pharmaciens		
29	avocats		
30	notaires		
31	huissiers		
32	conseillers juridiques		
33	agents généraux d'assurance		
34	experts comptables		
35	ingénieurs conseils		
36	architectes		
37	journalistes et autres medias		
38	hommes de lettres et artistes		
39	autres professions libérales		professions de l'enseignement
40	étudiants		
41	professeurs de faculté		
42	professeurs du secondaire et technique		
43	enseignants 1er degré - directeurs d'école		
44	professions rattachées à l'enseignement	fonctionnaires (moins les enseignants)	
45	magistrats		
46	grands corps de l'État		
47	fonctionnaires catégorie A		
48	fonctionnaires catégorie B		
49	fonctionnaires catégorie C		personnels des entreprises publiques
50	cadres supérieurs (entreprises publiques)		

51	cadres (entreprises publiques)	
52	employés (autres entreprises publiques)	
53	agents subalternes (entreprises publiques)	
54	permanents politiques	divers
55	ministres du culte	
56	autres professions	
57	sans profession déclarée	
58	retraités agricoles	retraités
59	retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprises	
60	retraités des professions libérales	
61	retraités salariés privés	
62	retraités de l'enseignement	
63	retraités de la fonction publique (moins l'enseignement)	
64	retraités des entreprises publiques	
65	autres retraités	